

Evolution de la réglementation des achats publics : actualisation des connaissances

CONTEXTE

Le Décret d'application de l'ordonnance du 23 juillet 2015 est paru fin mars 2016 avec pour objectif la transposition en droit national des Directives européennes 2014/24/UE et 2014/25/UE. S'ils ne révolutionnent pas la commande publique, ces textes sont expressifs des enjeux auxquels celle-ci doit répondre. En effet, les nouvelles possibilités et souplesses offertes responsabilisent les acheteurs publics et induisent de nouveaux modes de management.

Afin d'accompagner les agents dans cette mise à jour des compétences, l'ANFH souhaite proposer un module de formation identifiant les grands objectifs poursuivis par cette nouvelle réglementation et les évolutions qui impactent les pratiques quotidiennes de l'acheteur public afin d'appréhender et mettre en pratique les nouveaux outils disponibles.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs :

- Repérer les dernières évolutions en matière de commande publique
- Analyser les incidences de ces évolutions réglementaires sur la pratique de l'achat
- Appréhender les outils et méthodes nécessaires à la réalisation d'achats dans le respect des règles imposées (dématérialisation...)

PROGRAMME

- Le champ organique et matériel : pourquoi un nouveau code des marchés ?
- Les nouvelles règles relatives à la définition des besoins
- Les nouvelles procédures de passation
- La refonte des montages contractuels
- La publication des marchés
- La simplification de l'analyse des candidatures
- L'analyse des offres et la négociation
- le suivi d'exécution des prestations

INTERVENANT

CKS PUBLIC

PUBLICS CONCERNES

Professionnels des achats ayant déjà des connaissances en matière de marchés publics

DUREE

2 jours

CONTACTS

Lydia RIVAT
Conseillère en Formation
04.72.82.13.24
l.rivat@anh.fr